

LA RÉUNION DE LA COMMISSION SANITAIRE – LECTURE MÉTHODIQUE

Contexte : Rieux a identifié l'origine du phénomène, et le vieux Castel l'a confirmée : il s'agit de la peste. Souligner le fait que c'est Rieux qui a obtenu la réunion de la commission sanitaire, « grâce à une insistance jugée déplacée » (p.50). Les autorités n'ont aucune envie d'ébruiter les mauvaises nouvelles.

I/ ENJEU DE CETTE SCÈNE

A/ Une commission sanitaire = une réunion administrative à fonction délibérative

1/ Les acteurs de cette réunion :

- des médecins, c'est-à-dire des consultants techniques (Castel, Rieux, Richard, et d'autres) vocabulaire médical à relever, chiffres = informations à délivrer aux non-spécialistes
- un préfet, censé prendre officiellement une décision administrative

2/ L'enjeu : une prise de décision

Récurrence des termes « mesures prophylactiques » et des verbes « empêcher » et « agir ».

B/ Une opposition de points de vue

1/ Le point de vue des autorités

- non dit par elles, explicité par Castel : « le reconnaître officiellement **obligerait** à prendre des mesures impitoyables. Il savait que c'était, au fond, ce qui faisait **reculer** ses collègues »
- la thèse des autorités est implicite : déclarer l'état de peste, c'est mettre la ville en quarantaine, c'est donc déclarer une forme d'état de siège. Cette décision sera très impopulaire, elle suscitera des protestations, obligera à mettre en place tout un système policier et militaire de bouclage de la ville, les tentatives d'évasion devront être réprimées, etc. Les autorités vont tout faire pour éviter ce genre de désagréments, mais elles ne doivent pas dire pourquoi : ce serait avouer leur passivité, leur inertie, leur lâcheté.
- elles se retranchent donc, par la voix de Richard qui ainsi **collabore** avec cette position attentiste, derrière le prétexte statistique (on attend des chiffres) et formaliste (on attend une identification certaine du phénomène pour déclencher la prise de décision). D'où le champ lexical de l'hésitation, de l'attente, du temps.
- cf le raisonnement de Richard, très construit, abondance de connecteurs logiques, mais Richard multiplie les termes abstraits (« mesures », « loi », « certitude », « réflexion »). Son raisonnement est absurde : en fait, la décision est subordonnée à un mot. Alors si la maladie était une épidémie de lèpre, de choléra et pas de peste, il n'y aurait pas lieu de prendre la moindre mesure ? Richard reste dans **l'abstraction**, à aucun moment il ne pense aux **gens** qui sont en train de mourir.

2/ Le point de vue de Castel et de Rieux

- Castel : « il savait très bien que c'était la peste » (double modalisateur de certitude). C'est l'expérience qui fonde la point de vue du « vieux Castel ».
- Rieux
 - a) le vocabulaire importe peu ; cf champ lexical : « vous l'appeliez », « vocabulaire », « formule ».
 - b) ce qui est important, c'est de tenir compte de la réalité :
 - « il avait décrit ce qu'il avait vu. Et ce qu'il avait vu... »
 - exploiter les deux descriptions qu'il donne de la maladie »
 - champ lexical de la mort, et de la rapidité

Le raisonnement de Rieux est de type scientifique, inductif : j'ai vu tel et tel cas particuliers, j'en déduis qu'à l'échelle de la ville c'est grave. Il s'oppose au raisonnement des autorités, qui s'en tiennent à des considérations générales sans tenir compte des individus.

C/ Quel type de dialogue dans cette scène ?

1/ En principe, le dialogue est dialectique.

La commission est censée se réunir pour prendre une décision et donc parvenir à un accord, la distribution de la parole est équitable, les interventions un peu plus développées de Rieux lui sont demandées, elles ne constituent pas une monopolisation de la parole, le ton reste courtois (« mon cher confrère »).

2/ Mais Rieux ne modifie à aucun moment son point de vue. S'il n'est jamais agressif, il reste ferme et ne compte pas changer d'avis :

- verbe « insista »
- technique de reprise systématique de ce qui a été dit pour le réfuter par des négations, des parallélismes, des anaphores, par exemple : « Ce n'est pas une question de vocabulaire, c'est une question de temps ». Montrer que c'est une technique systématique, initiée par Castel et reprise par Rieux.
- sentences péremptoires de Rieux, avec des formules impersonnelles, des présents dogmatiques, des structures très simples : « Il importe seulement que vous l'empêchiez de tuer la moitié de la ville », « Il ne s'agit pas de rien pousser au noir. Il s'agit de prendre des précautions ».
- Rieux oblige les autorités, par la répétition d'une sorte de REFRAIN, à se rallier à son point de vue : « tuer la moitié de la ville » revient, sous une forme ou sous une autre, quatre fois, ce qui suscite l'agacement des autres.

Cette **répétition** est l'indice le plus visible de **l'absurdité** de cette scène : on tourne en rond, on n'avance pas, les arguments sont toujours les mêmes. On pourrait réduire cette scène au tiers de sa longueur si on éliminait toutes les répétitions. Cela indique que dans cette réunion on perd du temps, et donc qu'on laisse le champ libre à la maladie : l'attentisme des autorités est une forme inconsciente de collaboration avec la peste, puisqu'elles ne font rien pour la contrer. La parole est ici une perte de temps, seule l'action est valable.

Cela nous conduit à mettre en évidence l'intention de Camus :

II/ QUE PENSE CAMUS DE CETTE SCÈNE ?

Pb : par quelles techniques de **romancier** nous donne-t-il son point de vue sur ce genre de réunion ?

A/ Une mise en scène discrète mais ironique

Peu de « didascalies », mais elles indiquent clairement la tranquillité de Castel : deux occurrences du terme, dont une ironique : « il voulait bien admettre pour [la] tranquillité [des autorités] » ; à l'inverse, le camp des attentistes n'est pas tranquille : « le préfet s'agita », « Richard intervint avec quelque nervosité », « Richard hésita », « au milieu de l'agacement général ». Cela donne à cette scène une allure discrète de comédie : paradoxalement, ce sont les autorités, qui détiennent le pouvoir, qui sont sur la sellette : cela relève du comique de situation.

B/ L'ironie de Castel, de Rieux... et de Camus

1/ Castel use délibérément d'une formule provocatrice, et il souligne avec ironie pourquoi il l'a utilisée : « l'important n'est pas que cette façon de raisonner soit bonne, mais qu'elle fasse réfléchir. » C'est une manière aussi d'indiquer qu'il a très bien compris que les autorités ont peur des mots, qu'elles ne veulent surtout pas appeler un chat un chat.

2/ Rieux utilise l'ironie à plusieurs reprises :

- « il importe peu que vous l'appeliez peste ou fièvre de croissance » : alternative entre deux extrêmes, le très grave ou l'anodin. L'équivalence « ou » est ironique : Rieux se moque des étiquettes (« que vous l'appeliez »), seule la réalité compte.
- « s'il faut absolument que j'aie une pensée » : l'ironie porte sur l'adverbe « absolument ». Est-ce le préalable à toute prise de décision ? Pour Rieux, l'important n'est pas de penser en ce moment, mais d'agir.
- « Disons seulement que nous **ne** devons **pas** agir comme si la moitié de la ville **ne** risquait **pas**

d'être tuée, car alors elle le serait. » La formule est très alambiquée avec ses doubles négations, mais elle insiste sur la portée des décisions à prendre, en liquidant une dernière fois la position de Richard : c'est une position meurtrière.

3/ Le narrateur (Rieux/Camus) lui aussi pratique l'ironie :

- en rapportant pour la première fois la parole de Richard au discours direct : « La vérité est que notre confrère **croit** à la peste ». La formule « croit » est absurde : elle évoque une sorte de foi religieuse, alors que Rieux précisément est le seul qui ait une position rationnelle et scientifique. Le narrateur, qui distribue la parole comme il l'entend, et le plus souvent reproduit fidèlement celle de Rieux alors qu'il filtre celle de Richard, trouve cette fois que le discours direct convient : le personnage se ridiculise ainsi tout seul.
- « La formule fut chaleureusement approuvée » nous renvoie à la comédie. Les autorités sont toutes contentes d'avoir trouvé une formule, ce qui pour Rieux et Camus est parfaitement accessoire : ce sont les actes qui comptent pour eux.

C/ Le dernier paragraphe donne raison à Rieux

La réalité (odeur, ouïe, vue), systématiquement agressive et atroce, s'oppose par sa crudité à l'abstraction des propos de la commission sanitaire : c'est Rieux qui a raison, puisqu'il est le seul à prendre en compte ce qui se passe dans la ville, et ce que souffre chaque individu.

Plus que Rieux, qui reste courtois même s'il est manifestement agacé par l'inertie de la commission, c'est donc Camus qui finalement se charge de la **polémique** dans ce texte.

III/ QUE DÉNONCE CAMUS EN TANT QUE PHILOSOPHE ET MORALISTE ?

A/ Une attitude face à la réalité, quelles que soient les circonstances (forme morale de la peste)

- 1/ L'égoïsme, la démagogie, la peur de prendre ses responsabilités, la lâcheté.
- 2/ La peur des mots, la peur de la vérité, le refuge dans l'abstraction.
- 3/ L'aveuglement, l'absence de lucidité.

B/ L'attitude des démocraties occidentales dans les années d'avant-guerre (forme historique de la peste)

- 1/ Attitude passive des démocraties face à la guerre d'Espagne, à la progression implacable d'Hitler en Europe.
- 2/ Munich

Agnès Vinas